

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LA COTE SAINT ANDRE

ISERE

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 02 mars 2010

Procès-verbal de la réunion

Conseillers élus	27
Conseillers en fonction	27
Conseillers présents	22
Conseillers représentés	05
Conseiller absent	00

Le mardi deux mars deux mille dix le Conseil Municipal de la commune de La Côte Saint André, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky LAVERDURE, Maire de la Ville de LA COTE SAINT ANDRE.

La séance est ouverte à vingt heures trente en présence de :

Mme Elisabeth NICOUD, M.Pierre EISLER, Mme Martine CORREARD, M. Dominique MASSON, M.Christophe VIGNON, Adjoints.

Mme Marie-Thérèse BOUCHARD, M.André BARBAN, Mme Roseline BIESSY, M.Blagoj MATEVSKI, M.René JALLUT, M.François JOUSSE, M.Aziz AZIZ, Mme Nadine THOMAS, Mme Anne VROYLANDT, Mme Cécile MARMONNIER, Mme Catherine REYNIER, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Mireille GILIBERT, M.Joël GULLON, M.Eric GERMAIN-CARA,

Madame Véronique LIBMAN arrive à 20h44

Conseillers absents représentés :

Monsieur Roland GACHET représenté par Monsieur Pierre EISLER
Monsieur Gérard GIRAUD représenté par Madame Nadine THOMAS
Madame Laurence RIEHL représentée par Madame Anne VROYLANDT
Madame Marielle COUP représentée par Madame Marie-Thérèse ROBERT
Monsieur Laurent PERINO représenté par Monsieur Joël GULLON

Conseiller absent :

//

Secrétaire de séance :

Madame Cécile MARMONNIER

Le compte rendu de la séance du 02 février 2010 est signé par tous les membres présents.

Le point n°10 «modification de la dénomination et de la composition des commissions communales permanentes» est retiré de l'ordre du jour.

RELEVÉ DE DECISIONS

Point n° 01 : Débat d'Orientation Budgétaire

Conformément aux articles L 2312-1, 3312-1, 4311-1, 5211-26 du CGCT, le débat d'orientation budgétaire a informé l'assemblée de la situation financière de la collectivité et son évolution et a permis de discuter des grandes orientations budgétaires de l'exercice.

Point n°02 – Finances : reconduction d'une ligne de trésorerie

Pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie, le conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer un contrat d'ouverture de crédit avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes d'un montant maximum de 200 000€.

Point n°03 : Décision de restructurer les bâtiments de l'école primaire publique dans un programme pluri-annuel

L'assemblée s'est prononcée à la majorité (21 voix pour et 6 contre) sur la validation des principes généraux de ce projet et les modalités prévisionnelles exposées, sur la décision d'acquérir les terrains destinés à la construction de la salle des sports et du restaurant scolaire ainsi qu'à la mise en accessibilité du site, sur la décision de lancer une consultation pour le jury d'architectes et la maîtrise d'œuvre.

Point n°04 : Modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de Bièvre Liers

Le conseil communautaire du 7 décembre 2009 a adopté à l'unanimité la modification des statuts pour développer la lecture publique sur le territoire intercommunal.

L'intérêt communautaire serait redéfini dans le domaine culturel avec la création d'une médiathèque bi-polaire constituée de deux sites, l'un à La Côte Saint André et l'autre à St Siméon de Bressieux.

L'assemblée se prononce à l'unanimité sur ce transfert de compétence qui donnera lieu à correction de l'allocation de compensation.

Point n°05 : Village sportif de l'Isère : convention Département – Commune - Communauté de communes - UCPA

Le conseil autorise à l'unanimité le maire à signer la convention quadripartite qui définit les conditions d'accueil et d'animation du Village sportif de l'Isère à La Côte Saint André du 18 au 26 septembre 2010.

Point n°06 : Personnel : modification du tableau des effectifs

Le conseil vote à l'unanimité, sur avis favorable du Comité technique paritaire du 24 février 2010, la création et la suppression des emplois de la ville faisant suite à la réorganisation du Centre communal d'action sociale avec affectation budgétaire du seul CCAS, sauf convention de mise à disposition.

Point n°07 : Travaux d'éclairage public rue du Commandant Julhiet / rue des Cordiers : demande de subvention au SE 38

L'opération immobilière à l'angle de la rue du Commandant Julhiet et de la rue des Cordiers va se terminer cette année. La voirie et les trottoirs vont être repris dans le cadre d'un aménagement global de sécurité. Il est souhaitable de rénover aussi l'éclairage public de ce secteur. Le conseil autorise le maire à l'unanimité à solliciter les aides du SE 38.

Point n° 08 : Travaux d'éclairage public carrefour dit du « Ponal » : demande de subvention au SE 38

Un aménagement de sécurité est programmé pour améliorer le fonctionnement de ce carrefour. Pour renforcer l'équipement, une réfection de l'éclairage est souhaitable. Le conseil autorise le maire à l'unanimité à solliciter les aides du SE 38.

Point n° 09 : Election du 5^{ème} adjoint

Madame Véronique Libman est élue 5^{ème} adjointe au Maire à la majorité absolue (14 voix pour et 6 voix contre).

Point n° 10 : Modification de la dénomination et de la composition des commissions communales permanentes

Le conseil approuve à l'unanimité le report de cette délibération.

Point n°11 : Modification de la désignation des délégués du conseil municipal au Conseil d'administration de l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique

Sont élues à la majorité (21 voix pour et 6 contre) : Véronique Libman déléguée titulaire et Elisabeth Nicoud déléguée suppléante.